|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **24ème réunion, Genève, 3-5 avril 2019** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-19/****16-F** |
|  | **25 janvier 2019** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Directrice du Bureau de développement des télécommunications | |
| PROGRAMME DE L'UIT-D RELATIF AU CADRE POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE | |
|  | |
| **Résumé:**  Le présent document donne une vue d'ensemble des principales activités menées en 2018 au titre du Programme de l'UIT-D relatif au cadre politique et réglementaire, notamment le Colloque mondial des régulateurs (GSR), les Dialogues économiques régionaux, la publication du rapport "Perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde", les rapports analytiques sur la 5G, l'intelligence artificielle et l'identité numérique, les analyses économétriques sur les incidences du large bande, de la généralisation du numérique et de la réglementation des technologies de l'information et de la communication (TIC), la mise au point de divers portails thématiques en ligne, ainsi que diverses activités d'assistance directe.  **Suite à donner:**  Le GCDT est invité à prendre note du présent document et à fournir les indications qu'il jugera nécessaires. | |

# 1 Rappel

Les membres de l'UIT ont reconnu, tant aux Conférences mondiales de développement des télécommunications (CMDT-14 et CMDT-17) qu'aux Conférences de plénipotentiaires (PP-14 et PP-18), qu'il faut admettre l'existence de politiques et de réglementations nationales des télécommunications/technologies de l'information et de la communication (TIC) et les comprendre, afin de permettre le développement de marchés mondiaux susceptibles de favoriser le développement harmonieux des services de télécommunication. Cela représente aussi l'un des Objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies, à savoir l'Objectif 9: "Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation".

Etant donné que l'UIT, en particulier l'UIT-D, est l'institution spécialisée des Nations Unies pour les télécommunications/TIC, le BDT s'est employé activement à définir des objectifs, des stratégies et des mesures concrets dans l'écosystème des TIC postconvergence, afin de promouvoir la création d'un environnement politique et réglementaire propice au développement des télécommunications/TIC.

# 2 Objectifs et stratégies

Conformément à la CMDT-14 et à la CMDT-17, le programme de l'UIT-D relatif au cadre politique et réglementaire a pour objectifs principaux de fournir une assistance aux membres sous la forme de produits, de services et d'outils afin de renforcer leurs capacités à élaborer des cadres politiques, juridiques et réglementaires en matière de télécommunications/TIC propices au développement du secteur.

Le Produit 3.1 du Plan d'action de Buenos Aires (PaBa) définit certains moyens de parvenir aux objectifs de la CMDT-17, en l'occurrence au moyen de produits et de services relatifs aux politiques et à la réglementation en matière de télécommunications/TIC, par exemple des études d'évaluation et d'autres publications, ainsi que d'autres plates-formes d'échange d'informations.

# 3 Principales activités et principaux résultats

En 2018, le BDT a pris plusieurs mesures importantes en vue d'encourager l'instauration d'un dialogue inclusif avec les acteurs de la communauté des TIC au sens large, quel que soit le secteur, et d'établir de vastes partenariats. Le BDT a aussi fourni des données réglementaires et politiques à jour, des travaux de recherche et des analyses et élaboré des outils en vue d'instaurer un environnement politique, juridique et réglementaire efficace pour le secteur des TIC.

## 3.1 Produits relatifs à l'échange de connaissances et dialogues stratégiques en vue de promouvoir l'instauration d'un environnement des télécommunications/TIC propice à la transformation numérique

Le BDT a convoqué, à l'intention des Membres de Secteur et d'autres parties prenantes d'envergure nationale ou internationale, des forums régionaux ou internationaux visant à examiner l'évolution à l'échelle mondiale de la réglementation, comme le Colloque mondial des régulateurs (GSR) ou des dialogues stratégiques sur des questions d'ordre politique, juridique, réglementaire, économique et financier, ainsi que sur l'évolution du marché.

L'édition de 2018 du GSR s'est tenue du 9 au 12 juillet à Genève, sur le thème "Nouvelles frontières réglementaires". Elle a réuni plus de 600 participants de plus de 125 pays, notamment des ministres, des directeurs d'organismes nationaux de régulation des TIC et des dirigeants d'entreprises. La manifestation a également servi de cadre pour l'échange de connaissances entre des associations régionales de régulateurs et des dirigeants d'entreprises du secteur privé. Les participants au Colloque sont convenus que les gouvernements, le secteur privé ainsi que tous les acteurs de l'économie numérique devraient rechercher les synergies et tirer parti des atouts et des ressources de chacun pour faire du développement numérique durable une réalité pour tous. Le point d'orgue du Colloque a été l'adoption par les régulateurs des TIC d'un ensemble de lignes directrices sur les bonnes pratiques relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique.

L'édition de 2019 du Colloque se tiendra du 9 au 12 juillet 2019 à Port Vila (Vanuatu), à l'aimable invitation du Régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion (Telecommunications, Radiocommunications and Broadcasting Regulator — TRBR) et du Gouvernement du Vanuatu.

Les Dialogues économiques régionaux sont des forums de haut niveau consacrés à l'examen des questions ayant trait à la régulation économique et à la finance. En 2018, deux Dialogues économiques régionaux ont été organisés, le premier dans la région Afrique (au Burkina Faso, du 8 au 12 octobre) et le second dans la région Amériques (au Mexique, du 4 au 6 septembre), afin d'examiner les incidences économiques des technologies futures (Internet des objets (IoT) et communications de machine à machine (M2M), informatique en nuage, mégadonnées et chaîne de blocs) et leurs applications dans chacune des régions. Ces dialogues ont aussi donné l'occasion d'examiner les perspectives et les enjeux actuels et nouveaux, et d'explorer des possibilités de créer un environnement favorisant la compétitivité et la croissance du secteur des TIC dans les régions concernées.

Afin de renforcer les synergies entre les travaux des commissions d'études de l'UIT-D et les dialogues stratégiques, le BDT a aussi organisé des échanges de connaissances spécialisées en parallèle des Dialogues économiques régionaux, auxquels ont contribué des spécialistes d'envergure internationale qui participent aux travaux menés par la Commission d'études 1 de l'UIT-D au titre de la Question 4/1 (Politiques économiques et méthodes de détermination des coûts des services relatifs aux réseaux nationaux de télécommunication/TIC) et de la Question 6/1 (Information, protection et droits du consommateur: lois, réglementation, fondements économiques, réseaux de consommateurs).

Le BDT a continué de mener des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités en organisant des formations, des ateliers, des séminaires et des conférences sur les thèmes suivants: développement des TIC, infrastructure large bande, applications et services, 5G, itinérance mobile internationale, modélisation des coûts et tarification, développement de l'infrastructure, collaboration politique et réglementaire dans les domaines des services financiers numériques et de l'inclusion financière numérique, et économie numérique. Plusieurs formations sur les approches relatives à la détermination des coûts et des tarifs pour les services de communication numérique ont été organisées (Afrique, Etats arabes et Asie-Pacifique). En 2018, les ateliers organisés ont permis aux régulateurs et aux membres du secteur d'acquérir des connaissances pratiques sur les méthodes et les approches, en pleine évolution, d'établissement des coûts, de financement et de tarification réglementaire pour les services numériques, y compris les services OTT (over-the-top).

En coordination avec les bureaux régionaux, le BDT a fourni une assistance directe sur certaines questions réglementaires et économiques à plusieurs pays, dont le Bangladesh, la Bolivie, la Chine, les Comores, l'Egypte, l'Equateur, l'Inde, le Mexique, la Mongolie, le Nicaragua, le Pakistan, le Panama, le Paraguay et le Soudan.

Compte tenu des résultats obtenus, le BDT élabore actuellement d'autres travaux de recherche et analyses, contenus et programmes de formation afin d'aider les Etats Membres à renforcer leurs capacités en matière de réglementation et de politique et à acquérir des connaissances en vue d'accélérer la transformation numérique.

## 3.2 Données, travaux de recherche et analyses sur l'instauration d'un environnement propice en matière de politiques et de réglementation des télécommunications/TIC

Le BDT a continué de fournir des données, des travaux de recherche, des analyses et des outils de qualité (documents de travail du GSR, publications, bases de données), afin d'aider ses membres à mettre en oeuvre et à examiner des stratégies, des politiques, des cadres juridiques et réglementaires, et à adopter un processus décisionnel fondé sur des données factuelles. Les rapports de l'UIT suivants ont notamment été publiés:

– Perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde (2018).

– Poser les jalons de la 5G: perspectives et difficultés.

– La contribution économique du large bande, de la généralisation du numérique et de la réglementation des TIC.

– Enjeux et perspectives en matière de réglementation dans le nouvel écosystème des TIC.

– Aperçu de l'identité numérique dans l'écosystème des TIC.

– La série de publications sur l'intelligence artificielle, divisée en quatre documents de travail pour le GSR: a) Module d'introduction; b) Jeter les bases de la gouvernance de l'intelligence artificielle: interfaces, infrastructures et institutions pour les décideurs et les régulateurs; c) Intelligence artificielle, éthique et société; et d) Intelligence artificielle, Internet des objets et aspects liés à la sécurité.

– Une série d'études de cas sur l'utilisation des TIC et l'écosystème numérique dans certains pays de la région des Amériques élaborée pour l'Equateur, le Nicaragua, le Panama, la Bolivie et le Paraguay.

Le BDT a continué de suivre les tendances relatives à la réglementation et au marché dans le secteur des TIC, moyennant l'enquête de l'UIT sur la réglementation des télécommunications et le Questionnaire de l'UIT sur les politiques tarifaires, dont les résultats sont mis à jour tous les ans dans la base de données "L'Oeil sur les TIC" et l'outil de suivi réglementaire des TIC.

Le BDT a aussi procédé à l'élaboration de nouveaux outils et de nouvelles plates-formes de partage des connaissances (tels que des portails sur les ressources d'itinérance mobile internationale, l'écosystème numérique, le développement de l'infrastructure, la qualité de service et un portail à l'intention des associations régionales de régulateurs), afin de faciliter le dialogue inclusif et de renforcer la coopération, et de mieux faire connaître, sur le plan national et régional, l'importance d'un environnement propice.



# 4 Marche à suivre

Le BDT renforcera notamment les activités consistant à:

– continuer de renforcer les capacités sur les questions de politique, de réglementation et de marché et la prise de décisions fondée sur des données factuelles en organisant des ateliers nationaux et régionaux sur le renforcement des capacités;

– élaborer d'autres outils, travaux de recherche et analyses et fournir des données, afin d'aider ses membres à définir, élaborer, mettre en oeuvre et examiner des stratégies transparentes, cohérentes et tournées vers l’avenir ainsi que des cadres politiques, juridiques et réglementaires, et à adopter un processus décisionnel fondé sur des données factuelles;

– optimiser les plates-formes actuelles d'analyse de données, telles que la base de données "L'Oeil sur les TIC" et l'outil de suivi réglementaire des TIC;

– élaborer et mettre en oeuvre de nouveaux projets et de nouvelles initiatives en matière de réglementation pour le BDT et ses membres;

– améliorer l'utilisation de la communication électronique et la promotion des activités pour aider à prendre des décisions sur la base de données factuelles et à élaborer des stratégies, des cadres politiques, juridiques et réglementaires, et à adopter un processus décisionnel fondé sur des données factuelles.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_